Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

AVIS AUX USAGERS

EMPLACEMENT: **PORT DE DIEPPE**

DATE DU FAIT SIGNALÉ: **3 novembre 2026**

FAITS À SIGNALER: Tirs de feux d'artifice

Des tirs de feux d'artifice auront lieu depuis le quai de la Marne :

– le samedi 14 novembre 2026 à partir de 19h30 ;

Les entrées et les sorties des navires seront interdites entre 10 minutes avant le début et 10 minutes après la fin du spectacle pyrotechnique.
La circulation piétonne et automobile sur le quai de la Marne est strictement interdite.

« Dieppe-Port » assurera la régulation du trafic et de la sécurité nautique pendant cet événement.

Les informations et les consignes seront données par « Dieppe port » sur VHF 12.

Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe	SMPN
E-scaleport	SMPN / Exploitation
DDTM76	SMPN / Outillage
AIMLP	SMPN / Pêche
Mairie de Dieppe	SMPN / Plaisance
Paris-Normandie	COMAR Manche
Informations Dieppoises	CROSS GNZ
CRPEM-HN	Sémaphore de Dieppe
C.V.D.	TSM
CND Aviron	Lamanage Dieppe
AUPPD	Affichage CAPD
DFDS	
Pilotage Rouen	

A Dieppe, le 03/11/2026
Pour le commandant de port,

Catherine KERNEIS
Lieutenant de port